

ANNEXE au REGLEMENT DE SERVICE REGIE EAU CAPSO
BPU 2024

N° de prix	Désignation	Unités	Tarifs Régie Eau 2023 (en € HT)	Tarifs Régie Eau 2024 (en € HT)
1	<i>FRAIS DE GESTION DE LA FACTURATION</i> Ces prix rémunèrent au forfait:			
1.1	Frais d'accès et de mise en service sans déplacement	Forfait	55 €	58 €
1.2	Frais d'accès et de mise en service avec déplacement	Forfait	77 €	81 €
1.3	Frais d'ouverture de branchement	Forfait	77 €	81 €
1.4	Frais de fermeture de branchement	Forfait	77 €	81 €
1.5	Frais de relance par facture	Forfait	27 €	29 €
1.6	Frais pour la relevé individuelle du compteur à la demande de l'abonné en dehors d'une tournée ou suite à non relève sur 2 périodes consécutives	Forfait	66 €	69 €
2	<i>INDIVIDUALISATION DES CONTRATS DE FOURNITURE D'EAU DANS LES IMMEUBLES COLLECTIFS</i> Ces prix rémunèrent au forfait:			
2.1	Frais de visite, par logement de l'immeuble, si les installations sont à l'intérieur des logements	Forfait	55 €	58 €
2.2	Frais de visite, par colonne montante de l'immeuble	Forfait	219 €	230 €
2.3	Frais de prélèvements et d'analyses avec déplacements, trois points de prélèvement bactériologique et physico-chimique	Forfait	548 €	575 €
2.4	Frais d'étude par logement de la demande d'individualisation	Forfait	44 €	46 €
2.5	Frais de contrôle des travaux par logement de l'immeuble où des travaux ont été réalisés	Forfait	55 €	58 €
2.6	Frais de contrôle des travaux par colonne montante de l'immeuble où des travaux ont été réalisés	Forfait	110 €	115 €
3	<i>CONTRÔLE D'INSTALLATION PRIVÉE</i> Ce prix rémunère, au forfait: Le contrôle d'installations intérieures et privées d'alimentation en eau, d'ouvrages de prélèvement, puits, forage en cas d'utilisation d'une ressource en eau différente de celle provenant du réseau public d'eau potable. Sont compris l'information écrite de l'abonné, les relances, le déplacement, le contrôle, la rédaction d'un rapport...			
3.1	Contrôle d'installation privée	Forfait	137 €	144 €
4	<i>ETALONNAGE DE COMPTEURS</i> Ces prix rémunèrent au forfait, l'étalonnage d'un compteur supposé défectueux, à la demande de l'abonné, dans le cas où l'étalonnage s'avérerait conforme.			
4.1	Etalonnage d'un compteur de Ø15 mm sur un banc accrédité COFRAC (compris cout de changement compteur)	Forfait	548 €	575 €
4.2	Etalonnage d'un compteur de Ø20 mm sur un banc accrédité COFRAC (compris cout de changement compteur)	Forfait	548 €	575 €
4.3	Etalonnage d'un compteur de Ø30 mm sur un banc accrédité COFRAC (comprsi cout de changement compteur)	Forfait	768 €	805 €
4.4	Etalonnage d'un compteur de Ø40 mm sur un banc accrédité COFRAC (compris cout de changement compteur)	Forfait	822 €	863 €
4.5	Etalonnage d'un compteur de Ø60 mm sur un banc accrédité COFRAC (compris cout de changement compteur)	Forfait	1 097 €	1 150 €
4.6	Etalonnage d'un compteur de Ø80 mm sur un banc accrédité COFRAC (compris cout de changement compteur)	Forfait	1 316 €	1 380 €
4.7	Etalonnage d'un compteur de Ø100 mm sur un banc accrédité COFRAC (compris cout de changement compteur)	Forfait	1 645 €	1 725 €
4.8	Etalonnage d'un compteur de > Ø 150 mm sur un banc accrédité COFRAC (compris cout changement compteur)	Forfait	2 193 €	2 301 €

5	<i>PENALITES</i>			
	Ces prix rémunèrent au forfait:			
5.1	Pénalités pour manœuvre de vannes/BAC sur le réseau, sur un branchement, sur un poteau d'incendie ou dépose de compteur ou rupture de scellés, de bague compteur	Forfait	1 052 €	1 104 €
6	<i>CONSTAT D'HUISSIER</i>			
	Ce prix rémunère, au forfait : Établissement d'un constat d'huissier avant et après travaux de toutes les portions, y compris privatives, notamment concernées pour les travaux de branchements d'eau potable avant le commencement des travaux. Ce dernier renseigne en détail l'état et les structures existantes.			
6.1	Constat d'huissier	Forfait	439 €	460 €
7	<i>CREATION DE BRANCHEMENT</i>			
	Sont compris dans ce forfait : - l'installation de chantier, déplacement d'une équipe d'exploitation et la main d'oeuvre - la préparation de chantier (DICT, ATU, implantation du branchement, marquage, piquetage - les terrassements, remblaiements, réfections - la fourniture de l'ensemble des pièces nécessaires à la réalisation du branchement et au raccordement sur la canalisation quelque soit le diamètre de celle-ci <u>Ne sont pas compris dans ce forfait :</u> - la fourniture et la pose de la fosse à compteur et du compteur - la mise en service du branchement			
7.1	Création de branchement de Ø 25 mm jusque 6 mètres linéaires	Forfait	1 206 €	1 265 €
7.2	Linéaire supplémentaire de branchement de Ø 25 mm pour une longueur au-delà de 6 ml	ml	99 €	104 €
7.3	Création de branchement de Ø 32 mm jusque 6 mètres linéaires	Forfait	1 261 €	1 323 €
7.4	Linéaire supplémentaire de branchement de Ø 32 mm pour une longueur au-delà de 6 ml	ml	104 €	109 €
7.5	Diamètre au-delà de Ø 32 sur devis		Sur devis	Sur devis
8	<i>FOURNITURE DE FOSSE A COMPTEUR</i>			
	Sont compris dans ce forfait : - la fourniture et la pose d'une fosse à compteur <u>Ne sont pas compris dans ce forfait :</u> - l'installation de chantier, déplacement d'une équipe d'exploitation et la main d'oeuvre - la préparation de chantier (DICT, ATU, implantation du branchement, marquage, piquetage - les terrassements, remblaiements, réfections - la fourniture de l'ensemble des pièces nécessaires au raccordement sur la canalisation quelque soit le diamètre de celle-ci			
8.1	Fourniture de fosse à compteur Ø 15 mm	Forfait	329 €	345 €
8.2	Fourniture de fosse à compteur Ø 20 mm	Forfait	384 €	403 €
8.3	Fourniture de fosse à compteur > Ø 20 mm		sur devis	sur devis
9	<i>FOURNITURE ET POSE DE COMPTEUR</i>			
	Ces prix rémunèrent, au forfait: La fourniture et pose de compteur de classe C avec les accessoires nécessaires à sa mise en place (joints, boulonnerie...). Compteur équipable de tête émettrice pour radio ou télé relève compatible avec tout système.			
9.1	Fourniture et pose de compteur Ø 15 mm	Forfait	88 €	92 €
9.2	Fourniture et pose de compteur Ø 20 mm	Forfait	99 €	104 €
9.3	Fourniture et pose de compteur > Ø 20 mm		sur devis	sur devis
10	<i>DEPLACEMENT DU COMPTEUR EXISTANT</i>			
	Ces prix rémunèrent le déplacement d'un compteur à l'intérieur d'une habitation sur tuyauterie existante sans mise à l'extérieure, compris pièces de raccordement.			

10.1	Déplacement d'un compteur Ø 15 mm	unité	44 €	46 €
10.2	Déplacement d'un compteur Ø 20 mm	unité	49 €	52 €
10.3	Déplacement d'un compteur >Ø 20 mm sur devis		sur devis	sur devis
11	<i>SUPPRESSION DE BRANCHEMENT</i> Sont compris dans ce forfait : - l'installation de chantier - la préparation de chantier (DICT, ATU, implantation du branchement, marquage, piquetage) - la fourniture de l'ensemble des pièces nécessaires au raccordement sur la canalisation quelque soit le diamètre de celle-ci Ne sont pas compris dans ce forfait : - déplacement d'une équipe d'exploitation - main d'oeuvre avec engin mécanique - Remblais et réfection			
11.1	La suppression d'un branchement à la demande d'un abonné quelque soit son diamètre	Forfait	164 €	173 €
12	<i>FRAIS DE DEPLACEMENT</i> Ces prix rémunèrent au forfait pour un aller retour :			
12.1	Frais de déplacement d'un technicien	Forfait	22 €	23 €
12.2	Frais de déplacement d'une équipe d'exploitation	Forfait	44 €	46 €
12.3	Frais de déplacement d'une équipe d'exploitation avec engins mécanique	Forfait	74 €	77 €
13	<i>COUT DE MAIN D'OEUVRE ET D'ETUDE</i> Ces prix rémunèrent en euros par heure: Le coût de travail d'un technicien, d'un agent d'exploitation, d'une équipe d'exploitation composée de 2 agents avec un camion benne et une mini pelle			
13.1	Taux horaire d'un technicien	€/h	26 €	27 €
13.2	Taux horaire d'un technicien en astreinte	€/h	39 €	41 €
13.3	Taux horaire d'un agent d'exploitation	€/h	21 €	22 €
13.4	Taux horaire d'un agent d'exploitation en astreinte	€/h	31 €	33 €
13.5	Taux horaire d'une équipe d'exploitation avec engin mécanique	€/h	63 €	66 €
13.6	Taux horaire d'une équipe d'exploitation avec engin mécanique en astreinte	€/h	95 €	99 €
14	<i>FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE MATERIAUX DE REMBLAI</i>		sur devis	sur devis
15	<i>EVACUATION DES DEBLAIS</i>		sur devis	sur devis
16	<i>REFECTIONS</i>		sur devis	sur devis
17	<i>FOURNITURE ET POSE D'UN POTEAU OU D'UNE BOUCHE INCENDIE RACCORDEMENT</i>		sur devis	sur devis
18	<i>FOURNITURE ET POSE D'ACCESSOIRES DE POTEAU D'INCENDIE</i>		sur devis	sur devis
19	<i>INVENTAIRE DU PARC DE DEFENSE INCENDIE</i> Ce prix rémunère, au forfait: Le recensement (avec un agent de la commune et éventuellement du SDIS), l'inventaire des équipements existants de lutte contre l'incendie de la commune. La remise d'un rapport.			
19.1	Inventaire du parc de la Défense Extérieure Contre l' Incendie	Forfait	162 €	170 €
20	<i>CONTRÔLE DE POTEAU OU BOUCHE D'INCENDIE</i> Ce prix rémunère, au forfait: La pesée d'un poteau ou bouche d'incendie suivant prescriptions du SDIS, sans le déplacement. - mesure de débit maxi - mesure de débit à 1bar de pression - mesure de la pression statique - la remise d'un rapport			
20.1	Pesée d'un poteau ou bouche d'incendie	Forfait	27 €	29 €
21	<i>CONTRÔLE D'UNE CITERNE INCENDIE</i> Ce prix rémunère, par citerne :			

	Le contrôle de la vanne de réalimentation, son ouverture, sa fermeture et mesure du niveau d'eau.			
21.1	Contrôle d'une citerne incendie	Forfait	16 €	17 €
22	<i>DIAGNOSTIC DE REPERATION D'UN HYDRANT</i>			
	Ce prix rémunère, au forfait par hydrant : Le diagnostic (en cas de démontage) pour l'élaboration d'un devis de réparation de l'hydrant			
22.1	Diagnostic de l'hydrant	Forfait	108 €	113 €
La fourniture des pièces de fontainerie non inclus dans les forfaits sera facturée au prix d'achat majoré de 10% pour frais généraux.				
Les prestations réalisées sur devis seront composées des prix du présent bordereau et des prix des marchés en cours majorés de 10% pour frais généraux.				
Les tarifs sont actualisés au 13 janvier de chaque année en appliquant le dernier taux d'inflation annuel calculé par l'INSEE. Les montants sont arrondis sur l'unité la plus proche.				
Tarification 2024 calculée à partir de l'inflation annuelle connue en janvier 2023 de 4,9 %				